

12 juil 2016 -10:59

Tax-on-web: dernier jour!

La date limite pour introduire la déclaration à l'impôt des personnes physiques via Tax-on-web est demain, mercredi 13 juillet 2016.

Pour introduire la déclaration, il faut absolument cliquer sur 'Confirmer pour envoi' puis sur 'Soumettre'. Ce n'est qu'à ce moment qu'un accusé confirme que la déclaration a bien été reçue par le SPF Finances.

Une déclaration déjà introduite via Tax-on-web peut également être corrigée jusque demain (une seule fois).

SPF Finances
North Galaxy
Boulevard du Roi Albert II 33/70
1030 Bruxelles
Belgique
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici
Porte-parole (FR) SPF Finances
+32 470 775 728
florence.angelici@minfin.fed.be

Francis Adyns
Porte-parole (NL) SPF Finances
+32 470 76 22 44
francis.adyns@minfin.fed.be